POITRINE et ESTOMAC. Dr Bourgois, spécialiste, rue de Lille, 50, Tourcoing. Mardi, Jeudi, Samedi, 1 h. à 3 h., et 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2. 677

UN VOL DE BICYCLETTE, RUE DE TOURNAI. — Un entrepreneur de parquets, M. Henri Vroone, demeurant rue de Tournai, 34, était rentré chez lui, hier vers deux heures et demie de l'après-midi, avec sa bicyclette qu'il avait déposée dans le vestibule. A cet instant, un individu qui avait remarqué la rentrée de M. Vroone, s'empara du vélo et disparut à toute vitesse. Un magasinier, M. Bourgois, s'étant aperçu du vol, prévint M. Vroone. Celui-ci se mit à la poursuite du malfaiteur, mais il ne réussit pas à le rejoindre. La machine représente une valeur de 140 fr. Une plainte a été déposée à la police. M. Guichard, commissaire police du 1er arrondissement, informe.

POSE dents **Beuque,** 14, r. Calvaire. 26707

ABSENCE ILLÉGALE. — Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté un soldat du 84e régiment d'infanterie, Arthur Catel, qui avait quitté la caserne sans permission. Le soldat Catel a été remis aux autorités militaires de la Place de Lille.

LE DOIGT DANS LA FOURCHETTE. — Au tissage de MM. Drey, Simpson et Cie, rue des Cinq-Voies, un tisserand, M. Jean Baert, a eu le médius droit pris dans le marteau de fourchette. Il en est résulté un arrachement de l'ongle avec écrasement de la phalangette. M. le docteur Aerts qui lui a donné ses soins a conclu à un repos de quinze jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, mercredi matin : oignons, 20 k. ; cerises, 480 k. ; asperges, 30 k. ; fromages de Hollande, 20 k. ; œufs, 1.100 ; marée, 2.125 k.

BEURRE superfin pour provision à 3 fr. le kilo. Fromagerie, 71, rue de Tournai. 30454

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de la Tossée, un cardeur, M. Emile Govaert, 66 ans, a reçu un coup de chasseur sur le petit doigt gauche. M. le docteur Aerts a dû pratiquer l'amputation de la moitié de la phalangette. Il en résultera une incapacité de travail permanente partielle d'un mois.

— A l'usine de MM. Charles Tiberghien et fils, rue d'Alsace, un dégorgeur, M. Augustin Roger, 46 ans, a eu la main droite comprimée entre une courroie et une poulie. M. le docteur Vanneufville a constaté des plaies contuses à la face dorsale de l'index. L'incapacité de travail sera de quinze jours.

— Dans l'établissement de M. A. Pollet, rue de Bradford, une tisserande, Mlle Julie Withouck, 36 ans, a reçu le bras de chasse du métier sur la main droite. M. le docteur Galissot a relevé des contusions qui nécessiteront un repos de quinze jours.

MOUVAUX

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira vendredi soir à la Mairie, à huit heures. Voici l'ordre du jour de la séance :

Nomination du secrétaire de séance. — Lecture des procès-verbaux de la séance précédente. — Nomination des Commissions municipales. — Désignation des deux délégués du Conseil municipal pour la Commission administrative de l'Hospice. — Désignation des deux délégués du Conseil municipal pour la Commission administrative du Bureau de bienfaisance. — Clôture de l'exercice 1911 et compte administratif présenté par le maire. — Compte de gestion présenté par le Receveur municipal pour l'exercice 1911.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS de M. le docteur Butruille, qui devait avoir lieu le quatrième lundi dudit mois de mai, a été reportée à cause des fêtes de la Pentecôte au jeudi 30 mai, à trois heures de l'après-midi.

Sucrez vos Fraises avec le **SUCRE BEGHIN**
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilog et de 500 grammes 77

LILLE

HELLEMMES

ACTE CRIMINEL. — Un méfait qui aurait pu entraîner, si la fatalité l'avait voulu, les plus graves conséquences, s'est produit sur le territoire de cette commune, dans la nuit de mardi à mercredi. Il était environ minuit et demi ; l'avant-dernier car Mongy qui fait le départ de Lille pour Leers à minuit exactement longeait, à belle allure, la voie ferrée, se dirigeant vers le dépôt des tramways, situé en cette dernière localité. Déjà le tram sortait du territoire d'Hellemmes pour gagner celui de Flers. Tout à coup, il éprouva un choc assez vif. Sans perdre son sang-froid, le wattman fit stopper, aussitôt, sa voiture de laquelle il descendit, ensuite, avec son conducteur. Un amoncellement de pavés et de grosses bordures de trottoirs avait été fait sur les rails par une main criminelle. Le chasse-corps du car et la promptitude de son pilote à faire arrêter celui-ci firent qu'il n'y eut point déraillement et peut-être ensuite chute de la voiture, avec son contenu, — plusieurs voyageurs — dans l'un des fossés qui bordent la grand'route. Il est fort souhaitable que la police puisse découvrir l'auteur de cet acte inqualifiable.

Soins du Visage
Culture physique, teint frais
Mme **DESFOSSE, 21, r. Lavoisier, Paris.** 1091-1

A L'OCCASION DES FÊTES, les librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing, mettent en vente un grand choix de Serviettes pour Ecoliers, Porte-Plumes réservoirs et de Stylographes. Jolies boîtes de papier à lettre et Pochettes garnies de Cartes feuilles et Enveloppes. 25938

NÉCROLOGIE

MORT D'UN ANCIEN SENATEUR DU NORD. — M. Théophile Depreux, ancien sénateur du Nord, est décédé à Viesly, mardi matin, à l'âge de 86 ans. Il avait été le prédécesseur au Sénat de M. Bersez, qui lui succéda, il y a six ans.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **Paroisse Saint-Martin.** — La Ligue Patriotique des Dames Françaises fera célébrer une messe, pour ses membres décédés, le vendredi 31 mai, à huit heures, à Saint-Martin.

LECTEURS achetez vos médicaments à la Pharmacie Mutualiste du Cheval Blanc ; H. Noyon, rue de Lannoy, 296, Roubaix, qui vous consentira des prix excessivement réduits. 29921

Convois Funèbres

Monsieur Pierre PLUQUET, Hôtelier, Président d'Honneur du Syndicat des Débitants de Boissons, Président de la Fédération du Nord des Syndicats des Débitants de Boissons, veuf de Dame Félicité ANSAR, décédé à Tourcoing, le 27 mai 1912, à l'âge de 68 ans, administré des Sacrements. Vigiles des Morts le mercredi 29 courant, à 5 heures 3/4, Convoi et Service Solennels le jeudi 30 dudit mois, à 8 h. 1/2, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lannoy pour y être inhumé. Assemblée, Café Belle-Vue, avenue de la Gare, Tourcoing. 30409d

Remerciements

Monsieur Gustave BEERT et toute sa famille, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de Mme Gustave Beert, adressent leurs sincères remerciements, aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 30446d

Les familles **SEGARD-DOUTRELIGNE** et **Pierre SEGARD-GHESTEMME,** très touchés des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de Mme veuve Louis Segard, leur mère et du décès de M. Pierre Segard, leur époux et frère, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 30413d

Mme PIERRE SEGARD angle des rues Saint-Pierre et de l'Ermitage, continuera le commerce de chapellerie qu'exerçait son défunt mari. 30484d

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

La prochaine session de la Cour d'assises du Nord s'ouvrira à Douai, le lundi 15 juillet. M. le conseiller Gravet la présidera. Il aura, comme assesseurs, MM. Pennelier et Fayet, conseillers.

Comptoir National d'Escompte de Paris
57-59, rue de la Gare, ROUBAIX
LOCATION DE COFFRE-FORTS
ORDRE DE BOURSE. — PAIEMENT DE COUPONS

CONCERTS & SPECTACLES

TOURCOING

— **Concert public.** — La fanfare « Les Intimes » exécutera le dimanche 2 juin, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants : 1. Marche Flamande (C. Abeel) ; 2. « Sevillia », fantaisie (Montagne) ; 3. Gavotte Demol (Muldermans) ; 4. « Sympathie », valse (Romain) ; 5. Ouverture Fantastique (Govaert) ; 6. « Gigolette », polka (Bajus).

— **Le concours des sociétés théâtrales d'amateurs à Châlons.** — Nous extrayons du palmarès général du concours, publié par le « Journal de la Marne », les résultats suivants, qui intéressent nos sociétés régionales :

Classement général : Division supérieure : 1er, Cercle Comœdia, de Bruxelles ; 2e, Cours de Diction de Tourcoing (classée ainsi la première société de France) ; 3e, Le Carillon, de Douai. — Première division : 1er, Les Escholiers de Villon, de Roubaix (section B) ; 2e, Union Dramatique Lilloise, de Lille (section A). — Deuxième division : 2e, Cercle d'Amateurs, de Roubaix.

Concours de pièce imposée : Division supérieure : 2e prix, Cours de Diction de Tourcoing ; 3e prix, Le Carillon, de Douai. — Première division : 1er prix, Union Dramatique Lilloise. — Deuxième division : 2e prix, Théâtre d'Amateurs de Roubaix.

Concours de pièce au choix : Division supérieure : 1er prix, ex-æquo, Cercle Comœdia de Bruxelles et Cours de Diction de Tourcoing ; 4e prix, Le Carillon, de Douai. — Première division : 3e prix, Union Dramatique Lilloise. — Deuxième division : Théâtre d'Amateurs de Roubaix.

Section B (hommes seuls) : Première division : 2e prix, Les Escholiers de Villon, de Roubaix.

Pièce imposée : 1er prix, Les Escholiers de Villon, de Roubaix.

Concours d'honneur : Division supérieure : 2e prix, Cours de Diction, de Tourcoing ; 3e prix, Le Carillon, de Douai. — Première division : 1er prix, Union Dramatique Lilloise ; 2e prix, Les Escholiers de Villon, de Roubaix.

A la soirée de gala qui suivit le concours d'honneur, c'est au Cours de Diction, de Tourcoing, qu'échut l'honneur de représenter la pièce imposée : « La Revanche du Baiser », de M. E. Guériner, et ce, sur la demande expresse de l'auteur, qui tint à en faire lui-même la demande à M. Georges Bondue, le directeur de ce cours.

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE
Jeudi 30 mai : Matinée à 3 heures ; Soirée à 8 h. Dernières séances du nouveau programme : Charley Colms, La Saisie, La fin de Robespierre, etc. 30435d

« FAMILY CINÉMA » 36 bis, Grande-Rue ROUBAIX
Matinée à 3 h. Soirée à 8 h. avec tout le magnifique programme du dimanche. 30437d

CONCERT DU PARC
Jeudi 30 mai, à 5 heures : Matinée. **Entrée libre.** A 8 h. 1/2 : Concert. 30436d

Pour vos **DENTS** adr.-v. chez Nauwelaers, 5, r. du Collège, Rx. 1014-1

RUSSIE ALLEMAGNE Recouvrements, Successions à forfait. RENSEIGNEMENTS ET TRADUCTIONS. N. EHRLICH, 24, rue Louis-le-Grand, Paris 1096

Chronique de l'Enseignement

TOURCOING

— *Association des Anciens Elèves du Calvaire. — Excursion au Mont de l'Enclus.* — Il est organisé pour le dimanche 9 juin, une grande excursion de famille à prix réduit au Mont de l'Enclus. Le coût du voyage est de 1 fr. 50 par personne et le dîner au restaurant (facultatif) de 2 fr. 25. Les adhésions seront reçues jusqu'au 5 juin, à l'Ecole ; au « Violon d'Or », place Saint-Jacques, et au Café Bonte, place de la République.

COSTUMES LINGERIE
Fillettes et Jeunes Filles
EMERY, 13, rue Royale, à Paris. 1103-1

CHAMPAGNE MERCIER

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

D.L. Lannoy. — C'est un supplément d'impôt voté par les départements et les communes qui se calcule sur le principal de la contribution. — *« Rémois ».* — Il était plus correct, à notre avis, de le lui faire savoir plus tôt. — *Un lecteur assidu.* — Oui, s'il n'a pas encouru de condamnations en France. — *A.B.* — Oui, qu'il assigne le débiteur et qu'il fasse opposition entre les mains du notaire chargé de répartir la succession. — *D.P.S.* — Demandez que la charge de la pension alimentaire soit répartie également entre tous les enfants. — *A.B.H.* — 1. Oui ils ont droit de l'adopter avec l'autorisation de la mère ; 2. Elle ne pourrait plus le réclamer ; 3. Non, s'il y a adoption. — *Henri S.T.T.* — Ces formalités sont assez compliquées ; il vaut mieux en charger un homme d'affaires. — *J.V. 25.* — Adressez-vous au Bureau des Retraites à la Mairie. — *P.D.F.* — Nous n'en voyons pas d'autre que l'article du Code civil qui dit que tout fait quelconque qui cause préjudice à autrui entraîne réparation. — *N. 300.* — Oui, tant qu'il n'y a pas séparation légale. — *Un propriétaire ennuyé.* — A cent mètres. — *M.F. 139.* — Vous trouverez dans l'annuaire l'adresse de ces agences. — *C.J.P.K.* — 1. Non, sur la base seulement de la valeur locative de l'établissement industriel ou de la maison de commerce ; 2. Adressez une requête au Préfet sur papier timbré à 0.60, et demandez une révision de l'évaluation. — *J.D.* — La question est assez complexe ; pourquoi ne la soumettez-vous pas vous-même à l'Institut Social ? — *E.M.P.* — A moins de pouvoir établir l'inconduite notoire, il nous paraît difficile de la déposséder de la puissance maternelle. — *L.D.D. 115.* — 1. Non, il doit finir le mois ; 2. Oui, si le patron y consent ; 3. Non ; 4. Oui. — *R.A.P.V. 6252.* — Nous vous conseillons d'exposer votre cas au Bureau des Retraites de la Mairie.

INSTITUT DE JUMET-HEIGNE (Belgique)
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOCNIAUX, spécialiste
Hernies, Varicocèle, Hydrocèle : Cure radicale sans bandage, en 10 à 15 jours, par procédés spéciaux absolument personnels ayant fait leurs preuves depuis 18 ans. Chaque année, 850 à 900. Demander références. Nombreux candidats aux emplois publics (chemin de fer de l'Etat belge, etc.) ont été admis après avoir été traités en ma clinique.
Le docteur Dogniaux, habite près de son institut, où il reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 h. Téléphone 473.

NORD

LES ROSATI DE FLANDRE. — Les Rosati de Paris célébreront leur 21e fête des Roses, dans le parc de Fontenay, le dimanche 9 juin prochain. Les honneurs de la Rose seront rendus à l'architecte lillois, Louis Cordonnier, de l'Institut, et au graveur Eugène Défé.

Par faveur spéciale, la Compagnie du chemin de fer du Nord accorde aux membres des Rosati de Flandre des billets à demi-tarif pour Paris, valables de tous les points du réseau. Pour jouir de cet avantage, et se procurer tous les renseignements qui s'y rapportent, écrire, avant le 1er juin, à M. A. Jaumard, secrétaire, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

MYSTERIEUSE AFFAIRE A VALENCIENNES. — Un nommé Delquinne, terrassier, au service de M. Hayez, entrepreneur, a été trouvé étendu inanimé sur la chaussée, rue de la Piperie, à trois heures du matin. Il portait, à la tête, une blessure par où le sang s'échappait. Transporté à l'Hôtel-Dieu, on constata qu'il avait le crâne fracturé. Son état est grave. On ignore s'il y a eu agression ou accident.

Le TAMAR INDIEN GRILLON
par sa composition entièrement végétale, est le remède idéal des dames et des enfants contre la **CONSTIPATION,** les **Hémorroïdes,** l'**Embarras gastrique et intestinal,** la **Bile** et la **Congestion cérébrale.** Bonbon chocolaté très agréable au goût, il n'irrite jamais l'intestin et, contrairement aux purgatifs **drastiques et minéraux,** son emploi journalier n'en diminue pas l'efficacité. Se prend sans rien changer à ses habitudes.
Envoi d'Echantillon gratuit sur demande adressée 13, Rue Pavée, Paris
Se trouve dans toutes les Pharmacies

CHEMIN DE FER DU NORD

MUTATIONS. — M. Bartier, chef de station à Iwuy, est nommé chef de gare à Bouchain. — M. Leclère, chef de station à Grandvilliers, est nommé à Iwuy. — M. Massin, chef de station à Rémy, est nommé à Grandvilliers. — M. Ladeuille, chef de station à Avrigny, est nommé à Rémy. — M. Lobourg, chef de station à Fontaine-Bonneleau, est nommé à Avrigny. — M. Jolivet, chef de station à Eu-le-Mouillette, est nommé chef de station à Bessancourt. — M. Havare, intérimaire à la première inspection principale, est nommé chef de station à Eu-le-Mouillette. — M. Brazin, intérimaire à la 3e inspection principale, est nommé chef de station à Fontaine-Bonneleau. — M. Leroy, sous-chef de bureau aux arrivages P. V. à Lille-Saint-Sauveur, est nommé chef de la petite vitesse à Tourcoing. — M. Patbeyn, receveur-chef de la grande vitesse à Tourcoing, est nommé chef du bureau des arrivages P. V. à Lille-St-Sauveur. — M. Camberlin, receveur chargé de la petite vitesse à Haubourdin, est nommé chef de la grande vitesse à Tourcoing. — M. Thieffry, receveur chargé de la petite et de la grande vitesse à Maulde-Mortagne, est nommé receveur chargé de la petite vitesse à Haubourdin. — M. Derrens, employé à la porte d'Arras, est nommé receveur chargé de la petite et de la grande vitesse à Maulde-Mortagne. — M. Lorquin, receveur à Compiègne, est nommé chef de la grande vitesse à La Fère. — M. Hégo employé à Compiègne, passe receveur, même gare. — M. Broussaud, sous-chef de gare à Feignies, est nommé sous-chef de gare à Paris. — M. Bauduin, intérimaire à la 4e inspection principale, est nommé sous-chef de gare à Feignies. — M. Delplanque, est nommé vérificateur à Boulogne. — M. Dufranc, employé à Jeumont, est nommé employé aux services du mouvement à Paris. — M. Botteau, employé à Avesnes, passe à Tergnier. — M. Dalon, caissier à Dunkerque, est nommé sous-chef de la petite vitesse, même gare. — M. Blot, employé à Ham, est nommé receveur-chef de la petite vitesse même gare. — M. Waquet, employé à La Gorgue, passe même emploi à Ham. — M. Lefebvre, employé à Sains-du-Nord, est nommé receveur-chef de la petite vitesse à Landrecies. — M. Bigand, employé à Tourcoing, est nommé receveur de la grande et petite vitesse à Lannoy. — M. Ratelle, employé intérimaire à Senlis, est nommé intérimaire à la première inspection principale. — M. Hardy, employé intérimaire à Trith-Saint-Léger, est nommé intérimaire à la quatrième inspection principale. — M. Steeland, employé à Roubaix, est nommé à Seclin. — M. Cadoret, employé à Baeuvais, est nommé receveur aux billets même gare. — M. Baillon, facteur mixte intérimaire de première classe à Prouvy-Thiant, est nommé receveur chargé de la grande et petite vitesse à Courrières. — M. Deparis, employé à Chauny, est nommé receveur de la petite vitesse même gare. — M. Georges, facteur mixte 2e classe à Pont-à-Marcq, est nommé employé à Bailleul. — M. Mouflard, équipe à Chauny, passe employé même gare. — M. Jolly, équipe de 1re classe à Jeumont, est nommé employé à Compiègne. — M. Lavoine, employé à Pérenchies, passe même emploi à Roubaix. — M. Rappe, employé à Jeumont, passe même emploi au Quesnoy. — M. Cauchy, employé au Quesnoy, passe à Jeumont.

CABINET DENTAIRE du Dr HEUVELMANS
ex-assistant et stagiaire à l'Ecole Française de Stomatologie de Paris, **134, rue de la Station, Mouscron**
Le dimanche de 8 à 11 h. ; lundi, mardi, vendredi de 8 à 11 h., et de 2 à 4 h. ; mercredi et jeudi de 8 à 9 h. 1/2, et sur rendez-vous. 29327

BELGIQUE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Une Grande Bataille électorale

AVANT LE SCRUTIN

Bruxelles, 29 mai. — Le 29 août 1831, se livra en Belgique la première grande bataille électorale. Le 2 juin prochain, nous assisterons à la quarante-quatrième de ces émotionnantes journées d'élections législatives.

Quatorze fois déjà, sans interruption depuis 1884, la victoire est restée fidèle à la Droite. Les catholiques vont-ils enregistrer un quinzième succès ? Tout permet de l'espérer. Loin de nous, d'ailleurs, de vouloir faire ici le prophète ! Nous ne chercherons même pas à établir de pronostics. Nous nous bornerons à jeter simplement un coup d'œil sur le passé, laissant à nos lecteurs le soin de tirer eux-mêmes les conséquences qui se dégagent naturellement de ces données.

Ces élections de dimanche prochain seront intéressantes au plus haut point. En une seule journée on renouvellera intégralement et la Chambre des représentants et le Sénat. Ce sera une répétition de la journée du 27 mai 1900. On pourra donc voir clairement les profits et pertes de chaque parti en Belgique, après douze années de représentation proportionnelle.

Après les élections du 22 mai 1910, on a calculé que la Droite avait conservé sa puissance électorale de 1900. En mettant les choses au pis, les catholiques n'avaient baissé, en dix ans, que d'un vingtième pour cent, soit une voix sur deux mille. Aussi a-t-on prouvé que la majorité de vingt voix de 1900 réduite à six en 1910, était la conséquence fatale du cartel, qui faussait l'esprit de la loi, mais qui donnait aux cartellistes le grand avantage de diminuer de moitié les voix inutilisées en suite du quotient électoral.

De ce chef, cette descente de la majorité de droite va-t-elle s'accentuer dimanche prochain ? Evidemment non, car le cartel n'est guère plus général qu'aux dernières élections. Ni Bruxelles, ni Liége, ni Gand, ni Mons, n'ont conclu le cartel, et pour cause. Anvers, il est vrai, l'a risqué, mais Ypres l'a rompu.

Selon toutes vraisemblances, les anciens électeurs qui ont voté à droite conserveront leurs votes au parti catholique. Quant aux nouveaux, qui pourrait dire de quel côté vont se porter leurs préférences ? Vouloir vaticiner sur ce point, ce serait perdre son temps.

Les « nouvelles couches » d'électeurs, voilà donc le grand point d'interrogation. Mais le passé répond en quelque sorte de l'avenir et au moins le passé nous est connu. Aujourd'hui que nous savons dans quels arrondissements vont les vingt nouveaux sièges de la Chambre et les dix sièges nouveaux du Sénat, et que nous sommes fixés sur le nombre et la couleur des listes de chaque circonscription, nous avons pu faire d'intéressantes constatations qui nous ont paru de bon augure. Nous voudrions en faire part à nos lecteurs. S'ils veulent bien nous suivre, ils se rangeront, croyons-nous, à notre avis.

***

Mais avant de tirer les conclusions rassurantes que nous avons promises, il nous faut mettre sous les yeux de nos lecteurs le pourcentage exact et consciencieux calculé sur mille voix émises dans chaque circonscription et dans chaque élection, depuis l'établissement de la Représentation Proportionnelle.

Nous avons tout calculé, d'après les chiffres officiels et parfois rectifiés au lendemain de l'élection. Nous donnerons aussi le pourcentage moyen entre toutes les élections dans chacun des arrondissements.

Première série (Elections en 1900, 1902, 1906, 1910). Pourcentage sur mille des voix catholiques.

1. ANVERS
1900 : 510 — 1902 : 538 — 1906 : 507 — 1910 : 499
Moyenne : 514.

2. MALINES
1900 : 641 — 1902 : 656 — 1906 : 633 — 1910 : 618
Moyenne : 637.

3. TURNHOUT
1900 : 780 — 1902 : 820 — 1906 : 747 — 1910 : 811
Moyenne : 790.

4. BRUXELLES
1900 : 389 — 1902 : 407 — 1906 : 393 — 1910 : 430
Moyenne : 405.

5. LOUVAIN
1900 : 580 — 1902 : 593 — 1906 : 596 — 1910 : 572
Moyenne : 585.

6. NIVELLES
1900 : 407 — 1902 : 429 — 1906 : 432 — 1910 : 389
Moyenne : 414.

7. BRUGES
1900 : 613 — 1902 : 617 — 1906 : 648 — 1910 : 627
Moyenne : 626.

8. COURTRAI
1900 : 646 — 1902 : 651 — 1906 : 666 — 1910 : 611
Moyenne : 643.

9. FURNES-DIXMUDE-OSTENDE
1900 : 612 — 1902 : 662 — 1906 : 641 — 1910 : 640
Moyenne : 639.

10. ROULERS-THIELT
1900 : 846 — 1902 : 867 — 1906 : 811 — 1910 : 808
Moyenne : 833.

11. YPRES
1900 : 640 — 1902 : 698 — 1906 : 716 — 1910 : 683
Moyenne : 684.

12. ARLON-BAST-MARCHE
1900 : 571 — 1902 : 599 — 1906 : 571 — 1910 : 540
Moyenne : 570.

13. NEUFCHATEAU-VIRTON
1900 : 569 — 1902 : 572 — 1906 : 569 — 1910 : 561
Moyenne : 563.

14. DINANT-PHILIPPEVILLE
1900 : 497 — 1902 : 563 — 1906 : 542 — 1910 : 562
Moyenne : 539.

15. NAMUR
1900 : 451 — 1902 : 482 — 1906 : 471 — 1910 : 469
Moyenne : 471.

Deuxième série (Elections en 1900, 1904, 1908). Pourcentage sur mille des voix catholiques :

16. ALOST
1900 : 610 — 1904 : 596 — 1908 : 553
Moyenne : 586.

17. AUDENARDE
1900 : 593 — 1904 : 546 — 1908 : 625
Moyenne : 588.

18. GAND-ECLOO
1900 : 549 — 1904 : 543 — 1908 : 549
Moyenne : 547.

19. SAINT-NICOLAS
1900 : 759 — 1904 : 743 — 1908 : 748
Moyenne : 750.

20. TERMONDE
1900 : 709 — 1904 : 680 — 1908 : 691
Moyenne : 693.

21. CHARLEROI
1900 : 276 — 1904 : 301 — 1908 : 291
Moyenne : 289.

22. THUIN
1900 : 379 — 1904 : 355 — 1908 : 328
Moyenne : 354.

23. MONS
1900 : 248 — 1904 : 260 — 1908 : 290
Moyenne : 266.

24. SOIGNIES
1900 : 339 — 1904 : 372 — 1908 : 413
Moyenne : 375.

25. TOURNAI-ATH
1900 : 443 — 1904 : 438 — 1908 : 430
Moyenne : 437.

26. HUY-WAREMME
1900 : 375 — 1904 : 422 — 1908 : 379
Moyenne : 392.

27. LIÉGE
1900 : 270 — 1904 : 318 — 1908 : 301
Moyenne : 296.

28. VERVIERS
1900 : 355 — 1904 : 386 — 1908 : 432
Moyenne : 391.

29. HASSELT
1900 : 759 — 1904 : 729 — 1908 : 716
Moyenne : 735.

30. TONGRES-MAESEYCK
1900 : 863 — 1904 : 858 — 1908 : 781
Moyenne : 631.

***

Ce tableau pourra paraître long, mais que de conclusions on en peut tirer ! La première est celle-ci : si l'on s'en rapporte aux chiffres de 1900, qui sont ceux de la première application de la représentation proportionnelle, on voit qu'il y a eu perte pour la droite dans seize arrondissements et gain dans quatorze autres.

Perte : à Anvers, Malines, Louvain, Nivelles, Courtrai, Roulers-Thielt, Arlon-Bastogne-Marche. Neufchâteau-Virton, Alost-Gand-Ecloo, Saint-Nicolas, Termonde, Thuin, Tournai-Ath, Hasselt, Tongres-Maeseyck.

Gain : à Turnhout, Bruxelles, Bruges, Furnes-Dixmude-Ostende, Ypres, Dinant-Philippeville, Namur, Audenarde, Charleroi, Mons, Soignies, Huy-Waremme, Liége, Verviers.

Les gains les plus forts sont des gains catholiques : à Soignies 74 voix sur 1.000 ; à Verviers 77.

Après dix ans de régime proportionnel, dans l'ensemble du pays, le parti catholique a perdu une voix sur deux mille. Et pour arriver à ce résultat, que de compromissions dans le camp des adversaires ! Que de cartels ! En 1900, il y avait dans les neuf provinces, 122 listes pour la Chambre. Libéraux, radicaux, socialistes, chacun luttait séparément. Aujourd'hui, c'est le cartel, c'est à peine si l'on comptera 80 listes ! 42 en moins ! Voilà le secret de cette descente de la majorité catholique tombant de 20 voix, à 12, à 8 et à 6.

Mais le cartel est à bout. Là où jamais il ne s'était fait, à Anvers, à Charleroi, à Verviers, il ne peut nuire aux catholiques. Il y a, en effet, un maximum de sièges que le Cartel peut enlever à la Droite, et ce maximum a été atteint. La preuve en est dans ce fait que les gauches n'ont osé faire le cartel ni à Bruxelles, ni à Liége, ni à Gand, ni même à Mons. Quant à Ypres, où le Cartel ne s'est pas fait cette année, il ne pouvait changer nos positions. En 1900, les socialistes, qui luttaient seuls, y obtenaient 265 voix sur plus de 3.800 votes valables, soit moins d'une voix sur cent ; exactement 8 voix sur mille. Depuis lors, en 1902, en 1906 et en 1910, ralliés aux libéraux, ils n'ont pu faire gagner un siège à ceux-ci.

Les gauches n'ont donc plus rien à attendre du cartel. Plus généralisé qu'il ne l'est, le Cartel n'aurait qu'à y perdre. D'aucuns prétendent même, qu'à Anvers la manœuvre pourrait être fatale à la gauche libérale.

En tous cas, il paraît assez certain qu'en réduisant la majorité de vingt voix (1900), à six voix (1910), le cartel a pris tout ce qui était prenable.

Nous tirerons, dans un prochain article, d'autres conclusions non moins rassurantes du pourcentage que nous avons donné plus haut.

Jean de Brabant.

Une grandiose manifestation à Roulers

Les candidats catholiques acclamés. — Manifestation de sympathie en l'honneur de M. le docteur Delbeke, nommé chevalier, et de M. le vicomte de Jonghe d'Ardoye, promu grand officier de l'Ordre de Léopold

On sait qu'en Belgique les promotions dans l'Ordre de Léopold, faites en faveur des membres de la législature, impliquent pour ceux-ci la nécessité, s'ils acceptent leur nomination, de se soumettre à réélection.

D'ordinaire, ces promotions ne se font qu'à la clôture des sessions parlementaires.

A l'occasion de la dissolution des Chambres législatives — dissolution, qui a pour conséquence les élections générales de dimanche prochain, 2 juin, — une nouvelle promotion a eu lieu dans l'Ordre de Léopold.

M. BEERNAERT
Ministre d'Etat

Le président du Cercle catholique de Roulers, le sympathique représentant docteur Delbeke, est nommé chevalier de l'Ordre.

M. le vicomte De Jonghe d'Ardoye, sénateur de l'arrondissement Roulers-Thielt, est promu grand-officier du même Ordre.

On ne pouvait passer sous silence ces deux nominations, qui impliquent pour ceux qui en sont les titulaires, la reconnaissance officielle d'une longue série de services rendus à la cause publique, à la patrie, et au parti catholique.

On a, dans une belle manifestation de sympathie — qui coïncidait avec une réunion plénière en vue des élections prochaines — associé ces deux nominations bien méritées et fait fête aux deux titulaires : le docteur Delbeke, le travailleur acharné, le défenseur de la cause ouvrière lors de la grève d'Ingelmunster, l'orateur populaire, l'ami de la petite bourgeoisie et des employés ; et le vicomte De Jonghe d'Ardoye, porteur d'un nom vénéré, chef d'une famille d'hommes d'action — il a un fils, missionnaire en Chine, un autre, officier de cavalerie, un troisième, représentant de Bruxelles (qui a eu, il y a peu de jours, l'honneur d'être attaqué par l'opposition, en pleine Chambre, à cause de son zèle pour la presse populaire) — un chef de famille donc, où l'honneur, le dévouement, le courage, sont de tradition.

Il y eut donc un cortège, le mardi de la Pentecôte. Il se forma, chaussée de Bruges. En tête, l'Harmonie catholique. Un nombre imposant d'électeurs conduisant les héros du jour vers le local de la réunion, à l'Hôtel du « Cerf », local de la Gilde des Métiers.

Au bureau prennent place, le bourgmestre d'Iseghem, M. Carpentier, président la réunion ; le ministre d'Etat Beernaert, représentant de Roulers-Thielt, avec ses collègues, le baron Gillès de Pélichy, le ministre Vande Vyvère, le docteur Delbeke, le nouveau candidat, le bourgmestre de Roulers, M. Mahieu-Liebaert ; le sénateur vicomte De Jonghe d'Ardoye ; l'ancien ministre baron Vander Bruggen ; M. Mulle de Terschuren, etc.

Une salle pleine, une foule compacte et enthousiaste, de beaux discours. Bref, une réunion comme on en voit peu.

Quand le président a présenté les hommages de tous, et que la salle a applaudi les nobles paroles qu'il a trouvées pour souligner le mérite des deux héros de la fête, il donne la parole aux candidats à la députation Roulers-Thielt pour les élections prochaines.

DISCOURS DE M. BEERNAERT
ministre d'Etat

M. le ministre d'Etat Beernaert se lève. On lui porte une ovation vibrante. Et tout à coup le silence se fait, impressionnant. Le vieux ministre — notre *great old man* — qui depuis trente-huit ans représente la même circonscription, qui lors de l'avènement du gouvernement catholique en 1884, fut choisi dans le conseil de la Couronne, qui depuis lors a vécu les beaux jours des succès, mais aussi les jours mauvais des âpres luttes, des difficultés sans nombre, le vénéré ministre d'Etat vient dire que, malgré que l'heure du repos sonne pour lui, il veut s'incliner encore comme un simple soldat devant la décision du Comité qui le maintient à la tête de la députation. Il dit simplement en peu de mots : « Vous connaissez notre vie, je n'en parle donc pas ; mais je vous garantis le dévouement de ceux-ci. » Vous pensez quel écho cette affirmation a trouvé dans le cœur des auditeurs !

DISCOURS DE M. VANDE VYVERE

Après un discours de M. de Jonghe d'Ardoye, les auditeurs entendent M. le ministre Vande Vyvere. C'est un régal, que cette parole vibrante,

---

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du jeudi, 30 mai 1912

N° 14.

A quoi tient la Destinée

PAR LUCIE GAUTHEY

Mardi soir.

Ce soir, au dîner, comme nous questionnions le général sur les manœuvres, et demandions des explications avec un intérêt et une ignorance bien féminine des choses militaires, il finit par nous dire en riant :

— Eh ! bien mesdames, puisque cela vous amuse, pourquoi ne suivriez-vous pas les opérations demain en automobile ? Vous vous transporterez rapidement d'un point à un autre, et vous aurez l'impression d'ensemble.

— Mais nous n'y comprendrons rien, général !

— Il n'y a rien à comprendre, chère madame, il n'y a qu'à regarder.

— Mais oui, Yvonne, fis-je étourdiment, nous verrons des soldats à chaque détour de la route ; j'adore ça !

Tous ces messieurs se mirent à rire.

— Bravo, mademoiselle, dit le général, c'est bien ça, d'aimer nos petits soldats ! Eh ! bien, venez demain, vous en verrez !... Seulement...

— Oh ! il y a un « seulement » général ?

— Il faut être matinales, mesdames, pour suivre les manœuvres, et les jolies femmes n'aiment guère à se lever à l'aube !... Il vous faudrait quitter Sauzenac à quatre heures au plus tard, si vous voulez en être. En aurez-vous le courage ?

— Mais certainement pour un jour !

— Je pense que le gros de l'affaire aura lieu vers six heures du matin, autour de Mérindol. L'infanterie d'Aix gardera le Pont de Mallemort qui permet de traverser la Durance en bas de ce village. L'attaque du pont sera intéressante, il faudrait que vous la voyiez.

Mme de Sauzenac se récuse, cette sorte d'expédition n'étant plus de son âge, mais Yvonne et moi acceptons avec enthousiasme, certaines que ce sera charmant au contraire cette course matinale.

Le départ s'organise. On étale sur la table les cartes d'état-major ; ces messieurs nous montrent les chemins à suivre.

L'on fait des marques à l'encre sur l'une d'elles, pour que nous ne nous égarions pas dans les petits sentiers, et nous installions en bonne place sur une hauteur qui domine le pont.

Demain réveil général à l'aube, aussi ce soir faut-il se dépêcher de se reposer et d'attraper quelques heures de sommeil.

Jeudi 15 septembre.

Je suis encore un peu lasse de la journée d'hier, mais ce fut intéressant cette matinée de manœuvres, quoique je doive m'avouer n'avoir pas compris grand'chose aux manœuvres, et que, comme je le disais l'autre soir, ce qui m'a amusée, c'est surtout la présence de tous ces braves petits soldats sur les routes.

François s'était chargé de réveiller tout le monde, et dans son zèle, il n'était guère plus de deux heures quand il frappa violemment à la porte de ma chambre. En dormant, j'avais oublié notre expédition ; je sursautai effarée :

— Qu'y a-t-il ?

— Et les manœuvres ?

— Oh ! c'est vrai !

Je bondis hors de mon lit avec une hâte fébrile, car je me croyais en retard. Il fallait déjeuner avant de partir, et le départ était fixé à trois heures et demie. Aussitôt prête, je me précipite en bas, mais Yvonne n'était pas encore descendue, et dans le vestibule je ne rencontre que M. Villermois, qui se préparait à partir pour rejoindre, à Sénas, son escadron.

Comme je suis en avance, je l'accompagne jusqu'au seuil de la porte pour le voir se mettre en selle.

Il fait à peine jour encore, et devant nous, avec la pâle lumière de l'aube qui laisse les contours indécis, c'est une scène qui charmerait un peintre.

La vieille cour, l'ombre opaque des cyprès ; une échappée de campagne et un coin de ciel plus blanc s'encadrant sous le cintre de la porte ancienne largement ouverte. Les chevaux qui s'ébrouent tenus par les ordonnances. Les taches claires des dolmans des hussards, et dans un coin sombre, une lanterne d'écurie posée à terre, qui étend sur le sol une auréole de lumière rouge tremblotante.

Ensemble, nous jouissons quelques secondes de ce tableau.

— On pourrait se croire cent années en arrière, dis-je. Cela ressemble à une scène guerrière du temps de l'Empire.

M. Villermois sourit :

— C'étaient de grands hussards autrefois, mademoiselle. Maintenant nous sommes tout petits ; les kalpaks nous écraseraient... Nous n'avons que le même cœur, mais il ne nous sert à rien.

— Comment cela ?

— Mais oui, le temps des belles aventures est passé, et en fait de batailles, nous n'avons plus que les grèves, les expulsions de religieuses, ou les crochetages d'églises...

— Et les manœuvres ! fis-je, car mon interlocuteur me paraissait tourner au noir.

Il sourit :

— Et les manœuvres !... Même il faut que je file, je vais être en retard.

Il appela d'une voix chantante :

— Bastido ! ...

Son ordonnance qui s'était détaché du groupe en voyant le lieutenant sur le seuil de la porte, s'approcha, amenant un cheval devant le perron.

M. Villermois vérifia les sangles, tapota amicalement le nez de sa jument et se mit en selle, avec une légèreté d'écuyer de cirque. Je lui souhaitai bonne chance et rentrai dans la maison pour déjeuner.

Le général de Martiel et les autres officiers partaient bientôt, et un peu plus tard, ce fut notre tour avec l'automobile.

Nous étions d'une gaîté, tous ! Chacun voulait prendre une route différente pour gagner Mallemort ; chacun soutenait ses raisons, et nous riions des arguments bizarres, que nous trouvions tour à tour, pour faire triompher notre opinion. Enfin, d'un commun accord, nous abandonnons la direction de l'expédition à Lazare, lequel nous représente avec quelque apparence de logique, « qu'il connaît sans doute le pays mieux que nous ».

Il s'assied donc à côté du chauffeur. Jacques se met à ses pieds, Yvonne, François et moi dans le fond ; un tour de manivelle, et en route.

Nous filons sur le chemin de Sénas. D'abord rien d'extraordinaire, et puis, tout à coup, à l'entrée d'un étroit chemin creux s'enfonçant dans la campagne entre deux champs d'amandiers bordés de vieux murs aux pierres éboulées, une section d'infanterie se dissimule.

Nous continuons notre route, et au lieu de suivre le canal pour rejoindre Mallemort, nous poussons jusqu'à un village appelé Alleins, qui domine la plaine ; un bicycliste que François a interrogé, lui ayant répondu avoir vu là, un peloton de hussards.

Il pousse des pointes avec sa canne comme s'il tenait un fleuret, et ses interlocuteurs peu rassurés, reculent doucement vers le mur. Lui, sans le remarquer, les poursuit dans leurs derniers retranchements, tandis qu'un maréchal-des-logis impassible, mais narquois, attend la suite des événements. C'est très drôle.

Nous nous approchons pour entendre, mais c'est inutile et notre curiosité est déçue ; les discuteurs s'expriment en provençal, et parleur avec volubilité inouïe. Nous ne comprenons rien.

M. de Baulys a l'air furieux ; le paysan a l'air madré, et le garde champêtre essaye, manifestement, de sauvegarder ses intérêts entre cette chèvre et ce chou, sans oublier la pointe de la canne ferrée dont il suit, d'un œil anxieux à chacune des passes, le bout d'acier brillant.

Quel malheur que nous n'y entendions un traître mot ! Lazare seul, suit la conversation et rit de tout son cœur, mais sans avoir le temps de nous traduire le discours : il est trop rapide.

Enfin, M. de Baulys s'aperçoit de notre présence ; il se calme, salue, s'excuse de sa tenue, de sa poussière, laisse tomber ses paupières à demi, prend son allure nonchalante, retrousse un côté de sa moustache, — l'autre tombe lamentablement ! — fait l'aimable... bref, devient tout à fait ennuyeux !

Je lui demande la cause de sa fureur passée, et j'apprends que le garde champêtre, — par malice noire, — a logé ses propres chevaux dans la plus infecte des écuries du pays. Ah ! il aurait certes mieux fait de les laisser dehors à la corde, de chaque côté de la route avec les autres !...

J'éclate de rire, car le pauvre garde doit être bien innocent de la noirceur dont on l'accuse...

M. de Baulys n'a pas dormi. Il y avait autant de punaises que de mouches chez les braves gens où sa malchance l'a envoyé. N'y pouvant plus tenir, il s'est fait donner une botte de paille dehors. — Autre supplice avec les moustiques ! — Il s'endort enfin ; bon, la diane le réveille en sursaut !... La journée d'hier a été horrible ; il est harassé !

(A suivre).